



**HAL**  
open science

## Que cache et que révèle l'analyse par ellipse : le cas de la construction absolue du type les mains dans les poches

Injoo Choi-Jonin

### ► To cite this version:

Injoo Choi-Jonin. Que cache et que révèle l'analyse par ellipse : le cas de la construction absolue du type les mains dans les poches. *Travaux de linguistique et de philologie*, 1993, 31, pp.271-284. hal-04501853

**HAL Id: hal-04501853**

**<https://hal.science/hal-04501853>**

Submitted on 21 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Que cache et que révèle l'analyse par ellipse :  
le cas de la construction absolue du type  
-les mains dans les poches- (\*)**

**1. Problèmes concernant l'analyse de la construction absolue**

La tournure comme *les mains dans les poches* dans *Ils se promène les mains dans les poches* est désignée de façon assez générale par le terme « construction absolue ».

Le terme même de « construction absolue » implique déjà en soi l'analyse de cette tournure, et son analyse par ellipse. Il faut suggérer un élément sous-jacent, voire des éléments sous-jacents.

La restitution des éléments manquants ne peut se faire ici par le contexte comme dans *Pierre boit du café et Marie du thé*, le cas examiné par A. Zribi-Hertz (1985) sous le nom d'« ellipse zeugmatique ». En effet, dans l'énoncé précédent, les éléments manquants sont récupérables grâce au contexte précédent, et qui est la construction du verbe « boire ». Il n'en va pas de même pour le cas de la construction dite absolue. La restitution des éléments manquants de cette construction se fait par le biais du modèle grammatical, ou des unités canoniques.

L'ellipse est souvent employée dans l'analyse grammaticale, on le sait, pour tenter de régulariser les exceptions. La construction absolue du type *les mains dans les poches* employée comme complément de manière est présentée dans la plupart des grammaires françaises comme un cas exceptionnel parmi les compléments circonstanciels, car contrairement à la plupart d'entre eux, elle n'est pas introduite par une préposition. Pour régulariser cette exception, on a voulu y voir l'ellipse d'un terme grammatical qui ferait le lien entre la construction absolue et le reste de la phrase. La grammaire de Chapsal (1823), qui a laissé plus de traces que l'on ne le croit, rétablit ainsi une préposition « avec » : la phrase *il se promène les mains dans les poches* aurait comme forme complète *il se promène avec les mains dans les poches*. Mais cela n'est pas tout pour que l'analyse soit achevée, car l'exception résiste pour la construction *les mains dans les poches*. Cette construction ne peut être réduite en effet à un élément nominal comme un simple syntagme nominal : les deux éléments sont solidaires, l'un ne pouvant pas se présenter sans l'autre : *il se promène les mains* n'est pas possible en français ; *il se promène dans les poches* serait possibles, pour le cas d'un insecte, mais ici *dans les poches* n'est plus un complément de manière comme c'était le cas de *les mains dans les poches*. Cette relation de solidarité est semblable à celle que l'on peut observer entre un sujet et un prédicat. La relation existante entre les deux constituants de la construction dite absolue pouvait être expliquée par les chapsaliens grâce à l'ellipse du verbe sous-entendu. Pour eux, il fallait donc établir, ceci d'après A. Chervel (1977, p. 261), « étant » puis un attribut vraisemblable comme « placées » ainsi qu'une préposition introductrice du régime indirect. La forme complète de la phrase *il se promène les mains dans les poches* serait alors *il se promène avec les mains étant placées dans les poches*. On peut se poser ici des questions sur la légitimité de la phrase canonique, complète, ainsi restituée, d'autant plus qu'elle est bien peu naturelle. S'agit-il d'une structure syntaxique ou d'une structure sémantique ? Le but de l'entreprise est cependant clair : ramener toutes les structures syntaxiques à un schéma canonique stable.

La notion de « construction absolue » est ainsi sous-tendue par la prise en compte de l'absence d'un verbe sous-jacent reliant les deux éléments de cette construction, et de l'absence d'une préposition qui rattache la tournure en question au reste de la phrase. Cette constatation nous mène alors à raisonner ainsi : le qualificatif « absolue » désigne la nature<sup>(1)</sup> d'une construction dans laquelle s'observe l'absence d'un élément. D'ailleurs, n'appelle-t-on pas

aussi « construction absolue » les constructions dans lesquelles un complément n'est pas réalisé, comme dans : *il fume, il mange* ?

Bien que l'on ne parle plus aujourd'hui de l'ellipse, l'idée de l'ellipse d'une préposition ou/ et d'un verbe sous-jacent, qui remonte à la grammaire chapsalienne, persiste dans les grammaires contemporaines du français, en ce qui concerne l'analyse de la construction absolue du type *les mains dans les poches*. Je voudrais comparer dans ce qui suit, les avantages et les inconvénients de cette analyse. L'hypothèse avancée est que le recours à l'ellipse, s'il est utile pour mettre en lumière certains aspects référentiels de la construction en question, néglige en revanche ses divers fonctionnements syntaxiques ainsi que ses contraintes syntaxiques. Les différents caractères sémantiques se dégageront également, si l'on ne se contente pas de l'analyse par ellipse.

## 2. Ellipse d'un verbe

Si l'on n'accepte plus l'analyse chapsalienne en ce qui concerne la construction absolue du type *les mains dans les poches* comme ellipse de *avec les mains étant placées dans les poches*, le verbe « avoir » est introduit dans des grammaires pour expliquer à la fois le rapport existant entre un des constituants de la construction verbale et un des éléments de la construction absolue, ainsi que le rapport prédicatif entre « les mains » d'une part et « dans les poches » d'autre part.

En effet, pour K. Togeby (1983 : 114), le complément *les mains dans les poches* dans *il se promène les mains dans les poches* est une proposition adverbiale réduite à l'objet du verbe « avoir » sous-entendu : la forme complète de la phrase *il se promène les mains dans les poches* serait alors *il se promène en ayant les mains dans les poches*. Cette phrase ne me semble pas nettement améliorer l'acceptabilité de la phrase canonique par rapport à celle proposée par la grammaire chapsalienne. S. Hanon (1989) considère aussi la construction du verbe « avoir » comme une structure sous-jacente de la construction absolue. L'énoncé en question comporte donc deux propositions : *il se promène* et *il a les mains dans les poches*. Si on accepte leur raisonnement, la relation existante entre *les mains* et *dans les poches* serait alors du type attributif, puisqu'elle peut être mise en parallèle avec la construction *les yeux fermés*, qui comporte un adjectif fonctionnant comme un attribut et non comme une épithète.

La construction du verbe « avoir », *il a les mains dans les poches* compte en effet un objet et un, attribut de l'objet. Or, l'objet de cette construction doit toujours être précédé d'un article défini et dénote une relation partie-tout avec le sujet. De ce fait, cette construction attributive-là se distingue des autres constructions attributives. La relation attributive peut être considérée comme une relation prédicative, dans la mesure où l'on observe une relation de solidarité entre deux éléments. Il s'agit en effet de la relation du « nexus », définie par O. Jespersen (1968). Cette relation de nexus, ou prédicative me semble pourtant plutôt une notion sémantique qu'une notion syntaxique. En effet, elle peut avoir différentes réalisations du point de vue syntaxique : les différents types de nexus classés par Jespersen sont les suivants :

- relation entre le sujet et un verbe conjugué du type *le chien aboie*
- relation entre un objet et un verbe infinitif comme dans *je l'entends chanter*
- relation entre un objet et un verbe infinitif introduit par une préposition comme dans *je l'autorise à y aller*
- relation des deux éléments de la construction absolue du type *les mains dans les poches* dans *il se promène les mains dans les poches* ; ou du type *la ville prise dans la ville prise, les habitants sont partis*
- relation entre deux éléments de la phrase dite « nominale » comme dans *charmante, la petite Pauline*.

L'explication de cette relation notionnelle s'appuie souvent sur un schéma syntaxique représenté par la relation entre le sujet et un verbe conjugué. L'établissement d'une symétrie entre *il a les yeux bleus* et *ses yeux sont bleus* par certains linguistes comme Gaatone (1972) et Hanon (1989) me semble vouloir montrer, entre autres, la relation prédicative entre « les yeux » et « bleus ». Cette transformation n'est pourtant possible que si l'attribut de l'objet du verbe « avoir » dénote un trait sémantique [+ permanent] ; pour *il a les mains dans les poches*, elle devient plus problématique. M. Riegel (1988) analyse à son tour la phrase *cet avion a le nez pointu* comme l'amalgame de deux prédications de statut énonciatif différent. Il faudra noter ici que l'auteur ne parle pas de structure syntaxique ni de structure sémantique mais de structure énonciative. Il explique ainsi que l'énoncé précédent résulte de l'amalgame d'une prédication présupposée entre N<sub>0</sub> et N<sub>1</sub> : *cet avion a un nez* et d'une autre prédication posée entre N<sub>1</sub> et adj. : *le nez est pointu*. Quelle que soit la position prise, le but de ces opérations, transformationnelle ou présuppositionnelle, est de montrer l'existence d'un rapport prédicatif entre l'objet et l'attribut de la construction du verbe « avoir » au moyen d'un verbe « caché », le verbe *être*.

L'énoncé *il se promène les mains dans les poches* est donc analysé comme comportant deux propositions : *il se promène*, et *il a les mains dans les poches*, cette dernière proposition étant analysée à son tour comme comportant deux prédications d'énonciation : *il a des mains* et *les mains sont dans les poches*.

Cette analyse révèle certains aspects de la relation référentielle existant entre trois termes : « il », « les mains », et « dans les poches ». Dans *il se promène les mains dans les poches*, « les mains » se rapporte référentiellement au sujet « il », « dans les poches » à « les mains ». Si on a voulu voir une structure sous-jacente du verbe « avoir » dans la construction absolue, c'est à cause du rapport référentiel observable entre l'un des éléments de la construction absolue et un constituant de la construction verbale. Il s'agit du rapport de « possession inaliénable » ou « partie-tout » (M. Riegel, 1988 ; S. Hanon, 1989). Certains linguistes essaient donc de limiter les classes lexicales qui peuvent se présenter dans les constructions absolues. Ch. Bally (1926) observe les « sphères personnelles » du sujet et O. Eriksson (1979) remarque qu'un des composants de la construction absolue doit être caractérisé par la « possession inaliénable ». La relation « possession inaliénable » ou « partie-tout » se remarque alors dans la construction du verbe « avoir » attributive : l'objet précédé de l'article défini met en jeu la possession inaliénable par rapport au sujet. C'est ainsi que l'on a été tenté, me semble-t-il, de rapprocher la construction absolue du type *les mains dans les poches* de la construction attributive du verbe « avoir ».

Cependant, l'analyse de la construction absolue reposant sur l'ellipse du verbe « avoir » ne résout pas le problème de la relation référentielle de cette construction par rapport à l'un des constituants de la construction verbale. K. Togeby, qui voyait une proposition adverbiale dans la construction absolue, la qualifie en effet tantôt d'« attribut libre » tantôt de « complément adverbial ». Or, si elle est un attribut, elle se réfère à un substantif, si elle est un complément adverbial, elle se réfère au verbe (ou à la phrase entière). Cette ambiguïté est également relevée par Damourette et Pichon (§795). Pour l'exemple suivant :

« Il ramasse les chères papillotes, et tête baissée, le cœur serré, reprend le chemin du village. » (Jérôme et Jean Teraud, *L'ombre de la Croix*, VI, p. 157)

Ils confirment l'incertitude quant aux équivalents adjectivaux ou adverbiaux de ces constructions absolues. En effet, une construction absolue peut figurer jointe, par l'intermédiaire de « et », à un adjectif comme dans :

Les petits rats laveurs viennent au monde *aveugles et les oreilles fermées*. (Terre sauvage, 09, 1989)

ou à un gérondif comme dans :

Avec le procureur adjoint Soroka, ça a été un corps à corps pendant 5 années, depuis le jour où il m'a ordonné, *en hurlant et la bave à la bouche*, d'aller enquêter ailleurs que dans les bureaux des membres du comité central et du Soviet Suprême. (Actuel, 09, 1989).

La construction absolue ne peut donc pas être rapprochée seulement de la proposition adverbiale.

D'ailleurs, si l'on pose un verbe sous-entendu pour l'analyse de la construction absolue, les différentes fonctions syntaxiques qui peuvent être remplies par cette dernière se dégagent moins nettement. Par exemple, pour un énoncé comme :

Puis, la pierre sous le bras, il partit le cœur plein de joie et les yeux brillants de satisfaction. (Dumas, casse-noisette)

Si on rétablit le sujet et le verbe considérés comme manquants, on aura quatre propositions :

il eut la pierre sous le bras  
il partit  
il eut le cœur plein de joie  
il eut les yeux brillants de satisfaction.

Cependant, les trois constructions absolues que l'on trouve dans cet énoncé ne représentent pas les mêmes fonctions syntaxiques : si les deux constructions absolues présentes après le verbe peuvent être considérées comme des compléments du verbe, dépendant du temps marqué par celui-ci, celle qui apparaît en tête de l'énoncé doit être considérée plutôt comme un complément de la phrase, indépendant du temps marqué par le verbe. Autrement dit, celle-ci exprime une signification obtenue préalablement à la construction verbale, quand les précédentes participent à la signification de la construction verbale. Ce décalage temporel peut être vérifié par l'adjonction possible d'un terme comme « une fois » devant la première construction absolue et plus difficilement devant les deux dernières :

puis *une fois la pierre sous le bras*, il partit le cœur plein de joie et les yeux brillants de satisfactions.

?? puis la pierre sous le bras, il partit *une fois le cœur plein de joie et les yeux brillants de satisfactions*.

La restitution du verbe sous-entendu masque également les différentes constructions verbales que peut avoir un même verbe. Par exemple le verbe « trouver », suivi d'un complément réalisable par une construction absolue comme dans *je l'ai trouvé les vêtements mouillés*, n'est pas un verbe « perfectif », par opposition au verbe « chercher », « imperfectif ». En effet, sans ce complément, la continuité aspectuelle se remarque entre « chercher » et « trouver » comme on peut le constater dans l'exemple suivant : *je l'ai tant cherché que je l'ai trouvé*. Avec un complément réalisable par une construction absolue, ce verbe « trouver » n'a plus aucun rapport aspectuel avec le verbe « chercher » : ainsi une phrase comme *je l'ai tant cherché que je l'ai trouvé les vêtements mouillés* n'est pas acceptable. La restitution du verbe « avoir » occulte la différence de ces deux constructions. En effet la phrase comme : *je l'ai tant cherché que je l'ai trouvé et il avait les vêtements mouillés* ne débouche pas sur une autre construction possible, n'ayant pas pour sa part de rapport aspectuel avec le verbe « chercher ».

Enfin le recours à l'ellipse d'un verbe ne permettrait pas de constater le comportement particulier d'un type de complément du verbe « être », que j'ai appelé « valence parasitaire » (1990, 1991). Il s'agit de la construction absolue employée comme attribut dans la construction

du verbe « être ». Or si elle dénote un sémantisme [+ permanent], elle ne peut suivre directement le verbe « être ». L'exemple suivant,

Il était à son ordinaire *for pâle et les traits crispés*

(Duh. Cité par Eriksson, 1980, 209)

comporte deux attributs réalisés respectivement d'abord sous forme d'adjectif ensuite sous forme de construction absolue. Pourtant, la construction absolue ne peut suivre directement le verbe « être » :

?? il était *les traits crispés*.

Ce type de construction absolue n'apparaît qu'à la suite d'une autre catégorie lexicale dénotant le même trait sémantique [+ permanent]. Il n'apparaît ainsi qu'en quelque sorte « remorqué » par cette dernière, en coordination ou en juxtaposition. En revanche, la construction absolue dénotant un trait [- permanent] peut occuper la place d'attribut juste après le verbe « être », comme le montre l'exemple suivant :

elle était *la tête sur le bureau, les bras pendants* (Mr. J., 19, 06, 1988).

Le rétablissement d'un verbe sous-entendu privilégie la relation référentielle entretenue entre l'un des composants de la construction absolue et l'un des composants de la phrase ou entre les deux composants de la construction absolue. La nature du verbe sous-entendu, « avoir » ou « être », fait montre de ce phénomène : en effet, il s'agit des verbes copules, verbes sémantiquement vides. Il ne met pourtant pas en lumière la relation référentielle existant entre la construction absolue et l'un des composants de la phrase ainsi que les diverses fonctions syntaxiques que peuvent jouer les constructions absolues.

### 3. Ellipse d'une préposition

Pour O. Eriksson (1979, 220-221), la préposition « avec » dans *L'écolier écrivait avec la langue entre les lèvres* constitue un trait stylistique. Son rôle serait pour lui de remplacer une pause ou une virgule et au point de vue structural, la construction absolue introduite par la préposition comme la construction présentée sans cette préposition ne montreraient aucune modification fonctionnelle. La fonction de la construction absolue, que celle-ci soit introduite ou non par la préposition, serait constamment celle du prédicat indirect. Eriksson note pourtant les contraintes sur la construction absolue précédée de la préposition « avec ». Nous en discuterons plus loin.

S. Hanon (1989 : 320), dans sa thèse portant sur « les constructions absolues en français moderne », dénomme la construction absolue « augmentée d'une préposition » « pseudotype », car l'alternance avec préposition et sans préposition devant la construction absolue n'est pas toujours possible. Mais quand elle est possible, l'auteur y voit des variantes libres. On notera ici que Hanon ne parle pas de l'ellipse de la préposition mais de l'augmentation de la préposition. Elle considère ainsi la phrase *Marie sort avec son panier au bras* comme une variante libre de *Marie sort, son panier au bras*, ainsi que la phrase *elle s'allongea avec les mains croisées sous la tête* comme une variante libre de *elle s'allongea les mains croisées sous la tête*, bien que la première phrase, note Hanon, soit inattendue mais syntaxiquement acceptable. La phrase *il cligne des yeux d'un air surpris* est aussi considérée par cet auteur, comme étant une variante libre de *il cligne des yeux, l'air surpris*. Ainsi, elle met en parallèle la construction absolue sans préposition et la construction absolue introduite par une préposition « avec » ou « de », tout en notant elle aussi les contraintes spécifiques pour chaque construction.

Or s'il existe des contraintes syntaxiques pour chaque construction et qu'il en découle différents effets sémantiques, il me semble plus raisonnable de voir là deux constructions différentes, plutôt que deux constructions synonymiques qui dans certains cas, doivent être distinguées.

Quant à ce qui est de la fonction syntaxique, la présence d'une préposition devant la construction absolue peut la faire changer, contrairement à l'affirmation de Eriksson.

Examinons maintenant les contraintes syntaxiques pour chaque construction. Eriksson (1979, 1980) note en effet, certains facteurs syntaxiques qui influent sur l'emploi de la préposition « avec » devant la construction absolue. Pour certaines constructions absolues, la présence de la préposition « avec » est obligatoire :

- si la construction absolue comporte un pronom du type « moi », « celui-ci » ou « ça » :
  - Et je continue à dîner *avec eux devant moi*. (Sim. Cité par Eriksson, 1980, 227)
  - Pas toutes ensembles, surtout. Et ne pas courir *avec ça (sc. Les sucettes) dans le bec*. (Duh., cité par Eriksson, 1980, 227)
  - *Avec celui-là (sc. le sac de blé) sur l'épaule* il a dit : on a gagné la journée. (Giono, cité par Eriksson, 1980, 227)
- si l'un des composants est un nom propre :
  - et je me suis pointé donc avec euh *avec Cailla (sc. petite chienne) sur les bras* (Lic., 89 E, Evers, 6, 2)
- si le premier élément de la construction absolue est déterminé par un partitif ou un démonstratif :
  - Qu'aurait-on pensé de moi, si on m'avait vu paraître *avec ce gibier dans la main* ? (Duh. Cité par Eriksson, 1980, 226)
  - Gédémus reste *avec du saucisson à la main*. (Giono, cité par Eriksson, 1979, 227)
- si la construction absolue comporte une relative pour deuxième élément :
  - Sophroniska a regardé Boris qui se tenait sur le pas de la porte, le front bas et *avec un regard fixe qui semblait presque haineux...* (Gide, F.M., 190)
- si la construction absolue est constituée d'une forme « N de N » :
  - Tout à coup un nègre énorme [...] passa devant eux *avec un air de triomphe*. (Maup. 113)

Dans ces cas, la préposition peut difficilement disparaître.

Dans d'autres cas, l'adjonction d'une préposition sur la construction n'est pas possible. Hanon note en effet que les constructions absolues du type « pieds nus, bouche bée », « tête en bas », constituées d'un nom sans déterminant, peuvent difficilement être « augmentées » d'une préposition. En effet, en face de

- Elle marchait *pieds nus* dans la chambre, malgré le froid. (Giono, joie, 26)
- On en demeura *bouche bée*. (Quentin, veuve, 222)
- Que fais-tu *tête en bas* (Simonetti, lentilles, Lic 88)

On peut difficilement avoir des phrases comme

- ??? elle marchait *avec pieds nus*
- ??? on en demeura *avec bouche bée*
- ??? que fais-tu *avec tête en bas*.

Ces contraintes syntaxiques me semblent révélatrices pour distinguer deux constructions absolues différentes, l'une non précédée d'une préposition, l'autre précédée d'une préposition. D'ailleurs ces contraintes mettent en lumière les caractères sémantiques des constituants de

chaque construction. En effet, si la construction absolue comportant un pronom ne peut apparaître que précédée d'une préposition, c'est que la présence de la préposition permet à cette construction d'avoir un élément exprimant une référentialité immédiate. Si la construction absolue comportant un élément introduit par un article partitif ne peut apparaître que précédée d'une préposition, c'est que la présence de la préposition permet à cette construction de comporter un élément non identifiable comme étant une entité. Il en va de même pour les éléments exprimant une référentialité nulle : un énoncé comme *elle se promène avec je ne sais quoi au bras* est plus acceptable que *elle se promène je ne sais quoi au bras*. Le même phénomène s'observe dans le cas d'un pronom interrogatif qui a une référentialité nulle : *elle se promène avec quoi au bras ?* est en effet moins mauvais que *elle se promène quoi au bras ?*

Il en va de même pour les constructions absolues souvent mises en parallèles comme : *dit-il d'un air grave* et *dit-il l'air grave*. Pour ces constructions, seule la première, précédée d'une préposition, peut comporter un élément qui exprime une « référentialité immédiate » ou « nulle » :

- dit-il de cet air-là
- ??? dit-il cet air-là
- dit-il d'un air je ne sais comment expliquer
- ??? dit-il un air je ne sais comment expliquer

La construction absolue prépositionnelle est ainsi essentiellement caractérisée par ses éléments ayant une référentialité immédiate ou nulle, ou ayant une référence non identifiable comme étant une entité. En effet, la construction absolue sans préposition ne peut comporter ni un élément qui renvoie directement à un référent par le truchement d'un démonstratif (comme *cet-air-là*) ou d'un pronom (comme *ceci*), ni un élément qui renvoie à un référent non identifié et non identifiable (comme *je ne sais comment expliquer*, ou *je ne sais quoi*), ni un élément non identifiable comme étant une entité (comme *du saucisson*).

Dans les constructions absolues comportant un nom sans déterminant comme *bouche bée*, *pieds nus* ou *tête en bas*, ce dernier n'a pas de repère référentiel. On ne peut plus parler du point de vue de l'identification référentielle. Le caractère essentiel de la construction absolue sans préposition tient ainsi à l'absence de la référentialité de ses éléments. Dans la construction absolue précédée d'une préposition, l'absence de référence n'est pas admise.

En résumé, la construction absolue prépositionnelle est strictement constituée d'éléments ayant un repère référentiel, alors que des éléments n'en possédant pas peuvent pour leur part entrer dans les constructions absolues non prépositionnelles. Lorsque le repère référentiel se manifeste, les éléments ayant une référentialité immédiate ou nulle ainsi que ceux qui renvoient à une référence non identifiable comme étant une entité doivent se trouver dans la construction absolue prépositionnelle. En revanche, des éléments identifiables comme étant une entité peuvent entrer aussi bien dans la construction absolue prépositionnelle que dans la construction absolue sans préposition. Or, le degré de la référentialité de ces éléments me semble changer selon la construction dans laquelle ils se trouvent. Dans la construction absolue prépositionnelle, ils s'orientent vers la référentialité immédiate, alors que dans la construction absolue sans préposition, ils s'orientent vers une absence de référence. En effet, dans cette dernière construction, la référentialité de l'entité identifiable devient floue, attirée par le caractère essentiel de cette construction, qui est l'absence de référentialité. Ainsi, les éléments constituant la construction absolue sans préposition jouent plutôt un rôle d'identificateur, ses identités en tant qu'entité étant estompées dans cette construction. La différence d'effet de sens entre « il se promène les mains dans les poches » et « il se promène avec les mains dans les poches » me semble provenir de ce phénomène. En effet, « avec les mains dans les poches » renvoie directement au fait référentiel, c'est-à-dire « aux mains qu'il a dans les poches », tandis que



« les mains dans les poches » évoque plutôt ce fait référentiel présenté d'une façon diffuse, comme identificateur de la silhouette globale du promeneur et non spécifiquement de la position de ses mains.

Voyons maintenant si la fonction syntaxique d'une construction absolue reste la même, que celle-ci soit précédée ou non d'une préposition.

La construction absolue, employée comme un élément régi par le verbe doit avoir une relation « partie-tout » avec un autre élément régi. Cette relation se vérifie par la contrainte de l'emploi de l'article défini à l'exclusion de l'article possessif : ainsi *il reste les yeux fermés* est beaucoup plus acceptable que *il reste ses yeux fermés*. La présence de « avec » annule pourtant cette contrainte : *il reste avec ses yeux fermés* est plus acceptable que *il reste ses yeux fermés*. Ainsi, les deux énoncés suivants, à première vue équivalents, se distinguent du point de vue fonctionnel. En effet, dans :

Elle dort *avec sa jolie tête inclinée sur son épaule*  
Elle dort *sa jolie tête inclinée sur son épaule*,

Seule la construction absolue introduite par « avec » répond à la question « comment », et fonctionne, par conséquent, comme un complément du verbe :

Comment elle dort ?      *avec sa jolie tête inclinée sur son épaule*  
??? *sa jolie tête inclinée sur son épaule*.

Le même phénomène se remarque pour les deux énoncés suivants :

il avait quitté Pau *avec cinq cents francs dans sa poche*  
il avait quitté Pau *cinq cents francs dans sa poche*  
(ex. cité par Eriksson, 1979 : 204)

Seule la construction absolue introduite par « avec » peut être restreinte en « ne... que » et, elle fonctionne comme un complément du verbe :

il n'avait quitté Pau qu'*avec cinq cents francs dans sa poche*  
??? il n'avait quitté Pau que *cinq cents francs dans sa poche*.

On constate ainsi que la présence de « avec » n'est pas toujours facultative pour la construction absolue et qu'elle peut influencer sur ses fonctions syntaxiques. Inversement, la construction absolue précédée d'une préposition ne permet pas toujours la suppression de cette préposition. Chaque construction dénote d'ailleurs des effets de sens différents.

## Conclusion

Après avoir examiné les avantages et les inconvénients de l'analyse par ellipse de la construction dite absolue du type *les mains dans les poches*, on peut constater les faits suivants. L'analyse par ellipse du verbe « avoir » ou « être » met en lumière une structure plutôt sémantique que syntaxique. Ainsi, si elle éclaire certains aspects référentiels de la construction en question, elle néglige alors des faits syntaxiques. L'analyse par ellipse d'une préposition ne me semble en revanche valable ni pour l'analyse sémantique ni pour l'analyse syntaxique.

Ces constatations faites, j'aurais tendance à poser que la construction absolue est une unité syntaxique « pleine » et non « réduite » d'une construction absolue prépositionnelle ou d'une proposition verbale. Quant à la construction absolue prépositionnelle, elle n'est pas une construction « augmentée » d'une préposition. Ce sont deux unités différentes ayant chacune une organisation interne différente aussi bien en ce qui concerne les formes de ses composants qu'en ce qui concerne les effets sémantiques.

Injoo CHOI-JONIN

## Références

- Bally Ch., 1925, « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », in *Festschrift Louis Gauchat*, Aara, pp. 68-78.
- Brunot F., 1967 (1906), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. II (XVI<sup>e</sup> siècle), Colin, Paris.
- Chervel A., 1977, *Histoire de la grammaire scolaire : ... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français*, Payot, Paris.
- Choi I., 1990, « Des traits sémantiques [ $\pm$  permanent] : analyse du nexus nominal dans la construction du verbe *être* », *Recherches sur le français parlé*, n° 10, Université de Provence, G.A.R.S., pp. 75-96.
- Choi I., 1991, Étude des compléments de manière non prépositionnels du type *les yeux fermés*, thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence.
- Eriksson O., 1979, « Remarque sur le type *avec un livre à la main* », *Revue Romane*, XIV, pp. 217-241.
- Eriksson O., 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica, Gothoburgensia XVIII.
- Gaatone D., 1972, « *avoir* comme instrument de transformation. A propos de la construction *le garçon a les yeux bleus* », *Vox Romanica*, t. XXXI, pp. 92-98.
- Hanon S., 1989, *Les constructions absolues en français moderne*, Bibliothèque de l'information grammaticale, Éd. Peeter Louvain-Paris, Paris.
- Jespersen O., 1968 (1924), *The philosophy of Grammar*, George Allen & Unwin Ltd., London.
- Kleiber G., 1987, « L'énigme du Vintimille ou les déterminants à quai », *Langue française*, n°75, sep. 1987, pp. 107-122.
- Kleiber G., 1989, « *Paul est bronzé* versus *La peau de Paul est bronzée*. Contre une approche référentielle analytique », in *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*. V<sup>e</sup> colloque international de linguistique slavo-romane, Bad Hombourg, 9-11 octobre 1989, Gunter Narr Verlag Tübingen 1991, pp. 109-134.
- Riegel M., 1988, « L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir* : amalgame et prédication complexe », *Travaux de linguistique*, « *Prédication seconde* », n°17, nov. 1988, éd. Duculot, Paris-Gembloux, pp. 69-87.
- Togoby K., 1983, *Grammaire française, vol. III : Les formes impersonnelles du verbe et la construction des verbes*, Akademisk Forlag, Copenhague, Études Romanes de l'Université de Copenhague.
- Togoby K., 1985, *Grammaire française, vol. V : La structure de la proposition*, Akademisk Forlag, Copenhague, Études Romanes de l'Université de Copenhague.
- Zribi-Hertz A., 1985, « L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité », *Lingvisticae Investigationes* IX : 1, pp. 131-165.

---

\* Cet article a fait l'objet d'une communication lors des « Quatrième Rencontres linguistiques en pays rhénan » (Strasbourg, 5-8 nov. 1992, Université des Sciences Humaines).

<sup>(1)</sup> Pour F. Brunot (1967, 466), le terme « construction absolue », désigne non la nature, mais une certaine fonction syntaxique, à savoir le cas non régi par le verbe. Il distingue les constructions absolues des compléments du verbe : « Il ne faut pas en effet, considérer comme présentant des constructions absolues des phrases telles que la suivante, qui sont très fréquentes : *si s'en reuint lance leuee* (Perc., 2646). On a là affaire à un simple complément du verbe, complément de manière, qui est à l'accusatif ».